



**ARRETE N° 2024\_0302**

**ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX CARREFOUR RUE PIERRE NOBEL/RUE DE  
LA BARAUDIERE**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2,
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux d'intervention sur bouche à clé à réaliser par l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, domiciliée 213 rue du Christ 45200 Amilly, représentée par Madame Aurore DAVID, au carrefour entre la rue Pierre Nobel et la rue de la Baraudière,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger

**ARRETONS**

**Article 1 :** A compter du 03 juin 2024, et jusqu'au 03 juillet 2024, le stationnement sera interdit, la circulation réglementée (alternance par feux tricolores) et la vitesse limitée à 30km/h au carrefour entre la rue Pierre Nobel et la rue de la Baraudière.

**Article 2 :** Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 3 :** L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 4 :** L'entreprise SUEZ EAU FRANCE est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 5 :** Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Mme la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 23/05/2024

Le Maire,  
Denise SERRANO

Date d'affichage : 23/05/2024



SUEZ Eau France

TSA 54050  
26 avenue de l'île Saint Martin



92894 NANTERRE CEDEX 9  
France

Tel :  
2421050971.242101DAC02.01@captidec.fr

Fax :

Réf. Protys : 2421050971.242101DAC02

N° affaire : 61-3700005

MAIRIE DE VILLEMAMDEUR  
SERVICES TECHNIQUES  
31 RUE JODON  
45700 VILLEMAMDEUR  
France

Courriel : e.bonneau@mairie-villemamdeur.fr

Tel : +33238930464

Fax :

Objet: Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024\*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : NANTERRE CEDEX 9

Le : 23/05/2024

Signataire : DAVID Aurore

(Accompagnement\_V5.10\_1.02)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des transports

## Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

### Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur**    Particulier     Service public     Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération     Entreprise

Dénomination : SUEZ Eau France

Adresse : Centre-Val de Loire 213 rue du Christ BP 220

Code postal : 45200    Localité : AMILLY    Pays : France

Nom contact : CVDL-R-MONTARGIS    Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : 244212201    Indicatif pays : +33

Fax : \_\_\_\_\_    Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Courriel : 2421050971.242101DAC02.01@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_    Localité : \_\_\_\_\_    Pays : \_\_\_\_\_

Nom contact : \_\_\_\_\_    Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_    Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_    Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_ Route nationale n° \_\_\_\_\_ Route départementale n° \_\_\_\_\_ Voie communale n° \_\_\_\_\_

Hors agglomération     En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_

Adresse Numéro : 0    Nom de la voie : RUE NOBEL X RUE DE LA BARAUDIERE

Code postal : 45700    Localité : VILLEMANDEUR

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui     Non     Si oui indiquer la référence : \_\_\_\_\_

Description des travaux : Intervention sur bouche à clef

Date prévue de début des travaux : 03/06/2024    Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30    Date de début de réglementation 03/06/2024

Restriction sur section courante     Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné :    Deux sens de circulation     Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants     Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée :    Par feux tricolores     Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)     Empiètement sur chaussée     Largeur de voie maintenue \_\_\_\_\_

Suppression de voie     Nombre de voie(s) supprimée(s) 1

(DAC\_P1\_V5\_v1.02)

**Interdiction de :****Circuler**véhicules légers   
poids lourds **Stationner**véhicules légers   
poids lourds **Dépasser**véhicules légers   
poids lourds Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**Le demandeur  Une entreprise Dénomination : SUEZ Eau FranceAdresse : Centre-Val de Loire 213 rue du Christ BP 220Code postal : 45200 Localité : AMILLY Pays : FranceNom contact : CVDL-R-MONTARGIS Prénom contact : \_\_\_\_\_Téléphone : 244212201 Indicatif pays : +33

Fax : \_\_\_\_\_ Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Courriel : visio-gdo-ordo@suez.com**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup> J'atteste de l'exactitude des informations fournies Numéro d'affaire : 61-3700005Fait à : NANTERRE CEDEX 9Le : 23/05/2024Nom : DAVIDPrénom : Aurore

Qualité : \_\_\_\_\_

(DAC\_P2\_V5\_v1.02)

# Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2024052300600P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

679253.4943043694

6764034.421670451

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

2,72166128062234 47,97618609425501  
2,72216672804642 47,97618609425501  
2,72216672804642 47,97653403577601  
2,72166128062234 47,97653403577601  
2,72166128062234 47,97618609425501

(PlanDetail\_Protys\_v1.01)





